

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Le Conseil Communautaire, convoqué le 24 juin 2019, s'est réuni à la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac le 2 juillet 2019 à 20 h30 sous la présidence de Monsieur Michel ROUSSY.

Nombre de conseillers : 70

Nombre de conseillers présents à la séance : 50

Nombre de conseillers absents à la séance : 7

Nombre de conseillers en exercice : 69

Nombre de conseillers représentés : 12

Nombre de conseillers suppléés : 2

ETAIENT PRÉSENTS :

Michel ROUSSY, Pierre MATHONIER, Philippe GRANIER, Christophe PESTRINAUX, Alain BRUNEAU, Daniel FABRE, Charles DELAMAIDE, Jean-Pierre ROUME, Christian POULHES, Jean-Paul NICOLAS, Alain COUDON, Xavier DALL'AGNOL, Ginette APCHIN, Jean-Pierre ASTRUC, Valérie BENECH, Michèle BIGEON, Jean BRUEL, Christelle CHASTEL, Marc FLAGEL, Geneviève DELPUECH, Louis ESTEVES, Philippe FABRE, Claudine FLEY, Daniel FLORY, Nathalie GARDES, Christian GASTON, Bernadette GINEZ, Frédéric GODBARGE, Valérie GREIVELDINGER, Michelle LABLANQUIE, Sylvie LACHAIZE, Evelyne LADRAS, Nicole LOUBEYRE, Géraud MARCASTEL, Angélique MARTINS, Florence MARTY, Roger MAURE, Magali MAUREL, Philippe MAURS, Jean-Antoine MOINS, René PAGIS, Jean-Pierre PICARD, Gérard PRADAL, Jean-Louis PRAX, Jean-François RODIER, Jean-Luc TOURLAN, Bernard TIBLE, Denise VALAT, Jean-Louis VIDAL, Thierry VOLLET

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Roland CORNET (représenté par Bernadette GINEZ), Catherine AMALRIC (représentée par Jean-Paul NICOLAS), Angélique BRUGERON (représentée par Jean-Antoine MOINS), Serge CHAUSI (représenté par Bernard TIBLE), Jean-Pierre DABERNAT (représenté par Michel ROUSSY), Delphine FLEURY (représentée par Magali MAUREL), Stéphane FRECHOU (représenté par Pierre MATHONIER), Michel JABIOL (représenté par Alain COUDON), Jean-Luc LENTIER (représenté par Christelle CHASTEL), Sylvie MARIOU (représentée par Géraud MARCASTEL), Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC (représentée par Claudine FLEY), Anne SOULA (représentée par Florence MARTY)

ETAIENT ABSENT(E)S :

Agnès COURCHINOX, Christian DAIX, Georges JUILLARD, Paulette LAUBIE, Patrick MADAMOUR, Daniel PAPON, Jeanine TEISSEDE

Monsieur Daniel FABRE a été élu secrétaire de séance.

N° DEL_2019_105 : FINANCES / DÉCISION MODIFICATIVE 2019/01

Rapporteur : Monsieur Daniel FABRE

La présente Décision Modificative 2019/01 concerne le Budget Principal et les Budgets Annexes de l'Eau, de l'Assainissement, des Campings Communautaires, des Transports Urbains et du Centre Aquatique de la CABA.

Sur le Budget Principal, en section d'investissement, des ajustements sont nécessaires concernant l'opération de maîtrise d'ouvrage unique de la Station de Pleine Nature. Il s'agit de prendre en considération les avenants intervenus en cours d'exécution des marchés pour leur partie à la charge de la commune ainsi que de permettre la rectification d'opérations comptables réalisées en 2018 sur ce chapitre.

Sur la section de fonctionnement, diverses adaptations sont apportées, notamment afin de prendre en considération les coûts liés à l'enquête publique du PLUi-H ainsi que les charges attachées aux indemnités dues au titre des dommages de travaux publics.

En matière de subventions versées, le soutien alloué au Budget Annexe des Transports Urbains peut être réduit de 100 000 € (voir infra), celui attribué à l'Association ECLAT est par contre augmenté de 20 000 € conformément à l'avenant à la convention présenté ce même jour au Conseil Communautaire. De même, suite à la mise en place de la nouvelle DSP concernant la ligne aérienne qui intègre une troisième rotation journalière, la

convention définissant les apports respectifs des partenaires financiers locaux va générer un abondement de la CABA et du Département du Cantal pour faire face au désengagement de la CCI et au plafonnement actuel du soutien régional. La ligne budgétaire ouverte à ce titre est donc abondée de 100 000 €. Enfin, une subvention exceptionnelle de 1 000 € est inscrite en faveur du Comité de Gestion du Boulodrome.

Sur le Budget Annexe de l'Eau, des crédits complémentaires sont nécessaires afin de pouvoir annuler un titre sur exercice antérieur d'un montant élevé suite à l'application d'un dégrèvement pour fuite.

Sur le Budget Annexe de l'Assainissement, un ajustement de crédits est nécessaire sur l'opération de maîtrise d'ouvrage unique de la rue du Bois de la Fage à Aurillac. Une nouvelle opération de maîtrise d'ouvrage unique est également créée pour la réhabilitation des réseaux secs à Lalo sur la Commune de Yolet.

Sur le Budget Annexe des Campings Communautaires, les crédits inscrits sur la ligne des dépenses imprévues dépassent le taux plafond de 7,5 % et doivent en conséquence être diminués, conformément à une observation formulée par Madame le Préfet du Cantal au titre du contrôle budgétaire.

Sur le Budget Annexe des Transports Urbains, en symétrie avec le Budget Principal, la subvention d'équilibre peut être diminuée de 100 000 €. En effet, suite à un courrier co-signé par Monsieur le Ministre de l'Économie et par Madame la Ministre des Transports, il a été confirmé que la TVA peut être récupérée sur l'ensemble de nos dépenses taxables et non comme l'administration fiscale l'exigeait jusqu'alors, sur un prorata de celles-ci.

En effet, les recettes taxables sont désormais analysées dans leur globalité et non tarif par tarif et service par service. Or, la déductibilité partielle de cette fraction d'impôt générerait une charge budgétaire qui peut être supprimée et une demande de restitution au titre des périodes antérieures non prescrites a été sollicitée.

Sur le Budget Annexe du Centre Aquatique, des crédits sont nécessaires au chapitre 65 qui n'était jusqu'alors pas utilisé afin de pouvoir traiter les écritures d'arrondi en lien avec le prélèvement à la source.

Le détail de ces différentes modifications figure dans les tableaux annexés à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- d'adopter la Décision Modificative 2019/01 en tant qu'elle concerne le Budget Principal et les Budgets Annexes de l'Eau, de l'Assainissement, des Campings Communautaires, des Transports Urbains et du Centre Aquatique de la CABA, ceci conformément aux tableaux joints en annexe.

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

The logo for SLO (Société de Liquidation) is displayed in a stylized, italicized blue font.

ID : 015-241500230-20190702-DEL_2019_105-DE

Au registre sont les signatures,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Michel ROUSSY.

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le



ID : 015-241500230-20190702-DEL_2019_105-DE

DECISION MODIFICATIVE 2019/01

BUDGET PRINCIPAL							
Chapitre	Compte	Fonction	Gestionnaire	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaire
INVESTISSEMENT							
4581	45811	95	FIMA	Dépenses - SPN Mandailles	24 000,00		Régularisations à faire sur l'opération maîtrise ouvrage unique - SPN
4581	45811	95	FIMA	Dépenses - SPN Mandailles		8 000,00	Annulation de mandats sur exercices antérieurs faits sur compte 45811
4582	45821	95	FIMA	Recettes - SPN Mandailles		16 000,00	Participation de la commune pour avenants
					24 000,00	24 000,00	
FONCTIONNEMENT							
011	60636	020	BATI	Vêtements de travail	3 000,00		EPI des équipes bâtiment
011	6231	820	URBA	Annonces et insertions	5 000,00		Avis d'enquête publique PLUi
011	6227	020	FIMA	Frais d'actes et de contentieux	15 000,00		Indemnisations relatives aux dommages de travaux publics
011	6228	820	URBA	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires - Divers	15 000,00		Rémunération commission d'enquête
011	6281	820	HABI	Concours divers - Cotisations	2 000,00		Adhésion fichier demandes de logement social
022	022	020	FIMA	Dépenses imprévues de fonctionnement	-44 000,00		
65	65733	96	FIMA	Subvention de fonctionnement versée au Département	100 000,00		Nouvelle DSP de la ligne aérienne
65	657364	815	FIMA	Subv de fonction aux services rattachés à caractère administratif	-100 000,00		Subvention au budget annexe des transports
65	6574	01	FIMA	Subv de fonctionnement aux associations et autres pers de droit privé	-17 000,00		
65	6574	411	SPOR	Subv de fonctionnement aux associations et autres pers de droit privé	1 000,00		Comité de gestion du boulodrome
65	6574	33	FIMA	Subv de fonctionnement aux associations et autres pers de droit privé	20 000,00		Eclat
					0,00	0,00	

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

SLOW

ID : 015-241500230-20190702-DEL_2019_105-DE

BUDGET EAU						
Chapitre	Compte	Gestionnaire	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaire
 FONCTIONNEMENT						
022	022	FIMA	Dépenses imprévues de fonctionnement	-20 000,00		
67	673	FIMA	Annulations de titres sur exercices antérieurs	20 000,00		Annulation titre pour école d'équitation (abattement pour fuite admis)
				0,00	0,00	

BUDGET ASSAINISSEMENT						
Chapitre	Compte	Gestionnaire	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaire
 INVESTISSEMENT						
4581	45817	FIMA	Dépenses - Aurillac rue Bois de Fage	3 000,00		Prise en compte des révisions de prix sur marché
4582	45827	FIMA	Recettes - Aurillac rue Bois de Fage		3 000,00	Prise en compte des révisions de prix sur marché
4581	458111	FIMA	Dépenses - Yolet village de Lalo	60 000,00		Réseaux secs
4582	458211	FIMA	Recettes - Yolet village de Lalo		60 000,00	Réseaux secs
				63 000,00	63 000,00	

BUDGET CAMPINGS						
Chapitre	Compte	Gestionnaire	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaire
 FONCTIONNEMENT						
022	022	FIMA	Dépenses imprévues de fonctionnement	-3 000,00		Ajustement suite à un niveau trop élevé de dépenses imprévues
012	6411	PERS	Salaires, appointements, commissions de base	3 000,00		
				0,00	0,00	

BUDGET TRANSPORT						
Chapitre	Compte	Gestionnaire	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaire
 FONCTIONNEMENT						
011	6353	FIMA	Impôts indirects	-45 000,00		
77	7718	FIMA	Autres produits exceptionnels sur opération de gestion		55 000,00	Déductibilité de la TVA à 100%
77	774	FIMA	Subventions exceptionnelles		-100 000,00	Subvention du budget principal
				-45 000,00	-45 000,00	

BUDGET CENTRE AQUATIQUE						
Chapitre	Compte	Gestionnaire	Libellé	Dépenses	Recettes	Commentaire
 FONCTIONNEMENT						
022	022	FIMA	Dépenses imprévues de fonctionnement	-100,00		
65	65888	FIMA	Autres charges de gestion diverses	100,00		Ecart d'arrondi sur prélèvement à la source
				0,00	0,00	